

Information

COMPTE TENU DE LA SITUATION ACTUELLE LIÉE À L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19

- **Les collectes d'ordures ménagères et de tri sélectif sont maintenues sur l'ensemble des points d'apports volontaires des communes de la CCBDP ;**
- **Les déchèteries sont fermées : il est demandé aux administrés de conserver chez eux les déchets emmenés habituellement en déchèterie ;**

LES DEPOTS SAUVAGES SUR LE DOMAINE PUBLIC RESTENT INTERDITS ET SONT PASSIBLES D'UNE CONTRAVENTION DE 5E CLASSE, SOIT UNE AMENDE D'UN MONTANT MAXIMUM DE 1.500 euros

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

TEL 04.75.26.34.37

www.cc-bdp.fr

 **CCBaronnies
Drôme Provençale**